

Traité européen : le tardif et difficile réveil de Laurent Joffrin et de *Libération*

La « une » de *Libération* du 15 janvier 2008, est barrée d'un titre solennel : « **Traité européen – Le débat interdit.** » Ce 15 janvier [1], le quotidien consacre, enfin !, plusieurs pages au **Traité de Lisbonne et aux conditions de sa ratification ou de son refus, en France principalement. A trois semaines de la convocation du Parlement, réuni en Congrès à Versailles le 4 février, *Libération* ouvre le débat ... sur le débat. Mieux vaut tard que jamais ?**

Jusqu'alors *Libération*, si l'on excepte quelques chroniques et tribunes libres [2], ne s'était guère rendu compte que le contenu du Traité et les modalités de son éventuelle ratification offraient matière à discussion. Pas plus que les autres titres de la presse quotidienne nationale généraliste, le quotidien n'avait jugé nécessaire de consacrer sa « une » du lendemain à la signature du Traité à Lisbonne le 13 décembre. Il avait renvoyé ses lecteurs à « *un microscopique article en page 13 sur la campagne pour obtenir un référendum* [3] ». Quand, subitement, ...

« *Occultation spectaculaire du débat ?* » Le 15 janvier 2008, donc, dans son éditorial Laurent Joffrin dit son « *malaise* » de « *voir les partisans de l'Union européenne [donner] le sentiment d'agir au sein d'élites fermées et de refuser la confrontation des idées* ». Un tardif et vibrant appel au sursaut démocratique qui fait écho à une autre fin de grasse matinée du même Joffrin le 3 mai 2005 dans *Le Nouvel Observateur* qu'il dirigeait alors : « *Laissons parler le "non"* [4] ».

Démocrate, Laurent Joffrin n'avait pourtant pas hésité, une semaine avant, le 28 avril 2005, pour la cause du « *oui* », à réécrire une interview de Jacques Delors, toujours dans *Le Nouvel Observateur*. L'estimant insuffisamment percutante, il avait fait le choix de la durcir pour ornementer la « *une* » d'un fracassant : « *Delors : " Ils vous mentent ! "* » [5] Cette propension de Laurent Joffrin à concilier l'inconciliable et à se draper dans des principes trop grands pour lui est encore à l'œuvre en 2008. Cette fois encore, il sonne l'alarme : « *on cherche en vain les arguments convaincants qui réfuteraient l'idée d'un référendum. Il faut maintenant poser avec force ce problème, dans la forme et sur le fond. Faute de quoi les partisans de l'Union européenne donneront le triste sentiment qu'ils ont peur du peuple.* »

Le « triste sentiment » de Laurent Joffrin

Si « les partisans de l'Union européenne » donnent à Joffrin « le sentiment » de faire ce qu'ils font sans faire de sentiment, Joffrin donne, lui, l'impression de se moquer du monde. Non seulement le journal qu'il dirige (grâce au mandat que lui a confié Edouard de Rothschild) a déjà ratifié le traité (en sous-traitant à de rares chroniques et quelques tribunes libres le débat sur son contenu), mais l'éditorialiste pris de « *malaise* », déplore une « *occultation* » dont les médias, à commencer par *Libération*, ne seraient pas responsables.

Pourtant, le 14 décembre, Didier Pourquery, placé par ses soins à la direction du quotidien, dans une chronique consacrée aux « *Coulisses* » du journal intitulée « *La grande absente* », avait ainsi justifié le choix de couvrir la signature du Traité de façon minimaliste : « *"Et la signature du mini traité à Lisbonne, on en fait quoi ?" Autour de la table de la conférence de rédaction ce jeudi matin, le débat est lancé [...]. Il faut traiter largement de cette promulgation trop discrète... "Oui mais, répondent d'autres chefs de service, ça n'a plus l'air d'intéresser grand monde, ce débat européen."* » Sur cette base, comme nous l'observons dans un article publié le 2 janvier, *Libération* « *a donc opté pour d'autres priorités : le procès d'Yvan Colonna puis l'idylle Nicolas Sarkozy-Carla Bruni. L'information spectacle dans toute sa splendeur...* »

Le 19 juin 2007, sous la signature de Jean Quatremer, *Libération* avait certes signalé par avance que le nouveau Traité serait quasiment identique au précédent... sans pour autant y voir motif à débat. Le 22

octobre, *Libération* avait certes donné la parole à Etienne Chouard [6] qui soutenait la position suivante : « *[...] on nous impose par voie parlementaire ce qu'on vient de refuser par référendum. Pour moi, c'est un viol, un viol politique, c'est une cause de guerre civile. Et les journalistes qui défendent cela sont subordonnés. Ils ne font pas leur boulot de journaliste.* » Trois mois plus tard, ceux du quotidien de Laurent Joffrin s'y mettent...

Une enquête très virtuelle

Non seulement *Libération* a contribué au quasi-silence qu'il dénonce aujourd'hui, mais le quotidien, de surcroît, impute à l'atonie d'Internet la tiédeur de la confrontation sur le nouveau texte. Ainsi, dans un autre article (intitulé « *Les nonistes résignés* ») de la même édition, on lit que « *Deux ans après le traité constitutionnel, star du Web français au printemps 2005, son petit frère, le traité de Lisbonne, lui, frôle le flop.* » La « *cyber enquête* » menée par l'auteur de l'article (peut-être pris par le temps...) est d'une rigueur et d'un professionnalisme... qui évoque les pratiques journalistiques observées pendant la campagne référendaire de 2005 [7]. Quelques blogs, quelques citations de forum et voilà ausculté un net militant qui « *ne s'enflamme pas sur le contenu du nouveau traité.* »

Un diagnostic appuyé par les observations... d'un sondologue, Jean-Daniel Lévy, reconverti en observateur du virtuel. Doctement, l'expert de l'institut CSA explique à *Libération* qu'« *En 2005, la mobilisation du non sur Internet avait basculé avec la querelle sur la directive Bolkenstein sur la législation du travail. Aujourd'hui, peu d'éléments ont été apportés pour dire que ce traité aurait des impacts négatifs pour les Français, donc cela suscite moins de débats.* » Un petit tour sur la toile et puis s'en vont : ainsi va le journalisme d'investigation qui « *oublie* » ... les principaux sites qui discutent le Traité et des modalités de son adoption ou de son refus : par exemple celui d'Attac... ou celui d'Acrimed, qui, sans prendre parti sur le sujet, a déjà pris position sur cette « *occultation* ».

Non seulement *Libération* a fait cause commune avec la plupart de ses confrères mais, au moment de lever « *l'interdit* », le quotidien le perpétue, en soutenant que les adversaires du Traité auraient pratiquement déjà renoncé à contester son contenu. C'est ce que nous apprend le même article (« *Les nonistes résignés* »). Alors qu'à leurs yeux l'urgence est bien de contrecarrer la procédure prévue précisément pour que le débat sur le contenu puisse avoir lieu, l'auteur de l'article affirme, que c'est parce qu'ils ont renoncé à ce débat que les adversaires du Traité se concentrent sur la procédure. Mieux : ils contestent le choix de la voie parlementaire, sans conviction (cette conviction qui enflamme soudainement Laurent Joffrin). La preuve ? Un commentaire d'une internaute (saisi sur le blog de Clémentine Autain) qui, à propos de la pétition du Comité national pour un référendum (CNR), déclare : « *Je ne vois pas trop à quoi peut servir une telle initiative, qui restera de toute façon lettre morte.* »

Ce qui, bien sûr, ne sera pas le cas de ce « *coup* » éditorial : le réveil tardif et bougon de *Libération*.

Henri Maler et Grégory Rzepski, 16 janvier 2008

[1] A l'occasion de la révision constitutionnelle par l'Assemblée nationale. Comme l'indique l'exposé des motifs du projet de loi constitutionnelle : « *Par sa décision du 20 décembre 2007, le Conseil constitutionnel a jugé que la ratification du traité devait être précédée d'une révision de la Constitution.* »

[2] Notamment, la « *tribune* » parue dans les pages « *Rebonds* » le jeudi 13 décembre 2007, intitulée « *Le nouveau traité de l'Union européenne : c'est non !* » et signée de Claude Debons, ex-animateur du Collectif du 29 mai, Pierre Khalifa, secrétaire national de l'Union syndicale Solidaires, Roger Martelli, coprésident de la fondation Copernic, Yves SALESSE initiateur de l'appel des 200 contre le TCE et Aurélie Trouvé, coprésidente d'Attac.

[3] Lire sur le site d'Acrimed : « *Le service après vente du Traité européen de Lisbonne* ».

[4] Pour lire une analyse de ce précédent, lire : « *Laurent Joffrin espère domestiquer la dissidence* ».

[5] Un épisode de la campagne référendaire sur lequel on peut revenir ici même en relisant sur le site d'Acrimed : « *Encore et encore des miettes de « pédagogie »* (5) ».

[6] Dans un entretien titré « *Le traité européen "est un viol politique"* », 22 octobre 2007.